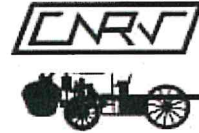




MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Centre National de Réception des Véhicules**

Autodrome de Linas-Montlhéry - BP 10211 - F-91311 MONTLHERY Cedex

## PROCES VERBAL D'AGREMENT DE PROTOTYPE D'UN DISPOSITIF DE CONVERSION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du fabricant

FLEXFUEL ENERGY DEVELOPMENT  
5, avenue des Renardières -  
77250 ECUELLES - France

que le dispositif de conversion :

Type : FFED-directe 1

Désignation commerciale : FFED-directe 1  
(le cas échéant)

Référence dossier fabricant : injection directe; 4 temps; EURO 5-6; 7cv et moins

présenté aux essais (rapport UTAC n° 22/06141) requis par l'arrêté ministériel du 30 novembre 2017 *relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence – superéthanol E85* comme prototype de la transformation de véhicules usagés pour la famille de véhicules définie par le fabricant conformément à l'article 2 de l'arrêté précité, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-4 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, dont l'arrêté précité.

**MENTION PARTICULIERE A FAIRE APPARAÎTRE SUR LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**  
Néant

Vu et approuvé sous le numéro PA-0005-19-02

Fait à Montlhéry  
Le 31/08/2022

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Pascal DUEZ

A Montlhéry,  
Le 31/08/2022

Pour le Ministre et par délégation,  
L'Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

Gwendolyn QUENTRIC

Nota : Recours sous 2 mois auprès du Tribunal Administratif - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser à :